

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 22 FÉVRIER 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Louis-Christophe Catteville.

MESSIEURS ,

Le sieur Louis-Christophe Catteville est né à St-Victor-l'Abbaye, arrondissement de Dieppe (France) , le 5 messidor an II; le 14 novembre 1812, il a pris service au 15^e régiment de ligne français, et il a fait partie de l'armée française jusqu'au 31 octobre 1814.

Depuis le 4 avril 1832 le pétitionnaire est entré au service militaire belge; il fut d'abord sous-lieutenant officier payeur au 1^{er} bataillon de marche; il passa ensuite, dans la même qualité, au 9^e régiment de ligne, et successivement au 1^{er} régiment d'artillerie dont il fait partie aujourd'hui en qualité de lieutenant officier payeur.

Les pièces du dossier établissent que l'impétrant a toujours tenu, tant en France qu'en Belgique, une conduite honorable et à l'abri de tout reproche, et qu'il mérite par son zèle pour le service la faveur qu'il sollicite.

Le Rapporteur,

HENOT.

Pour le Président,

EUG. DE SMET.